



Ligue Rhône-Alpes de Vol Libre

INFORMATION AÉRODROME DU VERSOUD

L'aérodrome du Versoud accueille une activité très importante de planeur, ULM, avion et hélicoptère tout au long de l'année, ainsi qu'une activité de voltige (n°6820).

Comme pour tous les aérodromes en espace de classe G c'est l'arrêté de 1992 qui permet d'assurer la protection de la circulation d'aérodrome et des circuits de piste.

Ainsi, il est particulièrement important de prendre en compte lors de vos vols aux abords de l'aérodrome du Versoud, des marges suffisantes, afin d'éviter toute interprétation erronée des trajectoires de nos PUL par les usagers ou par le service de contrôle de l'aérodrome. (voir carte VAC AD 2. LFLG jointe).

En clair, et bien que l'ensemble de l'espace soit de classe G, cela signifie qu'il est impératif de ne pas risquer de gêner les aéronefs en approche ou quittant l'aérodrome et à plus forte raison encore, ceux ayant déjà intégré le circuit de piste ou en phase de descente pour le rejoindre ou ceux en phase de montée en le quittant. Il s'agit là, et c'est bien l'esprit du texte, de règles de bon sens à prendre en compte continuellement par tout pilote de PUL. Compte tenu des vitesses d'évolution de ces différents aéronefs, il est évident que les marges à respecter en terme de proximité ne correspondent en rien à celles que nous appliquons entre PUL évoluant à faible vitesse.

Le schéma joint synthétise par des repères simples, les éléments prioritaires à prendre en compte concernant le circuit de piste et la circulation d'aérodrome ainsi que les axes de départ et arrivée des avions qui demandent également la plus grande vigilance dans le prolongement de ces repères.

Vous trouverez:

En noir, le circuit de piste

En violet, les trajectoires arrivées départ avions ULM

En rouge avec inscriptions en jaune, les repères géographiques permettant de visualiser un **volume tampon** pour éviter les risques d'interférence directs avec le trafic lié à l'aérodrome.

En blanc, l'autoroute A 41

La prise en compte de ces informations par chaque pilote de PUL devrait permettre d'éviter tout incident éventuel inutile et préserver une très bonne coopération et cohésion entre toutes les activités aériennes présentes dans la vallée du Grésivaudan.

Bons vols à tous,

Vincent DANIEL Président de la ligue Rhône-Alpes de vol libre

Michel GUICHARD Président du CODEVOLI 38